

BASE NAUTIQUE

Souhaitant accroître son attractivité en misant notamment sur le développement du tourisme sur LINCOU, la municipalité a lancé à la fin de son précédent mandat une étude de faisabilité sur la création d'une base nautique sur la rivière Tarn et plus particulièrement à proximité du « Château de Lincoü ».

Accompagné dans ce projet par le Syndicat Mixte du « Bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance », l'étude a consisté dans un premier temps

à se rapprocher de la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron (DDT 12) afin de lister les différentes démarches administratives à entreprendre.

A ce jour, les dossiers ont été constitués pour répondre aux normes de l'activité en plein air, de la loi sur l'eau, de la biodiversité, de l'inondabilité et de l'urbanisme.

La convention avec le concessionnaire EDF (barrage de la Croux) est en cours de signature et nous sommes dans l'attente d'une réponse de la DDT 31 concernant l'autorisation de navigabilité sur le Tarn (normes de sécurité pontons, bateaux, ...)

Dans le cadre de cette étude administrative, nous espérons obtenir tous les agréments pour la fin d'année 2020, ce qui nous permettra de définir la configuration de la future base nautique afin qu'elle soit opérationnelle pour l'été 2021.

